

COMPTE RENDU DU CM DU 07 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt-deux le sept juillet à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de Rioupéroux, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Maire,

Présents :

Messieurs, DUPONT Gilbert, BLETON Alain, **KUNG** Jean Marc, LIBERA Robin, LAMOTTE Frank

Mesdames, KEBAILI Caroline, GANDOLFE Christine, MILLAN Mélanie,

Absents : Laetitia KLINGLER, DECONINCK, Aurélie, BENDI Eddine, BLANQUAERT Jean-Luc, CLARET Paulette, VANHAY Xavier, ZANELLA Muriel,

Pouvoirs : ZANELLA Muriel à BLETON Alain

Secrétaire : KEBAILI Caroline

Le compte rendu du CM du 21 juin 2022 sera approuvé lors du prochain conseil municipal.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022 : REMPLACE ET ANNULE LA DELIBERATION 2022-03-17

Monsieur le Maire donne connaissance du mail de la préfecture de l'Isère, concernant le vote des taux communaux d'imposition 2022.

Le conseil municipal a délibéré le 21 juin 2022 à nouveau concernant le taux de fiscalité directe locale. Or les taux votés ne sont toujours pas corrects au regard des règles de lien La taxe foncières sur les propriétés bâties des devenue l'impôt pivot pour déterminer les règles de lien. Ces règles disposent que le foncier non bâti et la CDE ne peuvent pas augmenter plus proportionnellement que le foncier bâti ou que le taux moyen pondéré de TFPB et TFPNB, si la variation de ce dernier était plus faible que celle de la TFPB.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité pour 2022, les taux d'imposition 2022

- Taxe foncière (bâti) : 30.52 %
- Taxe foncière (non bâti) : 53.51 %
- CFE : 26.00 %

SUBVENTIONS 2022 ASSOCIATION GYMNASTIQUE DE LIVET ET GAVET

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée de la demande de revaloriser du montant de la subvention pour 2022 de l'association du sou des écoles de Livet et Gavet qui a été octroyer lors du conseil municipal du 14 avril 2022.

Le Conseil Municipal, décide d'allouer un complément de subvention de 300 euros pour 2022 à l'association gymnastique de Livet et Gavet

EMPLOI DE JEUNES SAISONNIER 2022 : MODIFICATION

Monsieur le maire rappelle que les vacances scolaires d'été permettent l'embauche de quelques adolescents de la Commune, d'âge scolaire, à partir de 17 ans, pour remplacer les agents communaux du service technique en congés.

Le conseil municipal le 21 juin 2022 à accepter d'embaucher une liste d'adolescents. Mais l'un d'entre eux ne peut pas être présent.

Il soumet la modification de la liste des candidatures pour un emploi. Le Conseil Municipal, décide d'employer : GANDOLFE Morgane : 04 juillet au 31 août 2022 inclus

Le 11 juillet 2022

Le Maire

Gilbert DUPONT

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRE DE LIVET ET GAVET' around the perimeter and '(1909)' at the bottom. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a figure holding a staff or scepter.